

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



"HOUI SOIT QUI MAL Y PENSE."

VOL. 1.

MONTREAL, VENDREDI 19 JUILLET, 1844.

NO. 20

A la Plus Douce Reverie.

Air: à faire

A la plus douce rêverie.
Parfois abandonnant mon cœur,
Je crois dans une heureuse erreur
Revoir le ciel de ma patrie,
Je répète les airs touchants
Qui charmèrent mes jeunes ans.
La, la, la, la, la, (bis)
Doux souvenir des lieux de mon enfance
Viens dans mon cœur remplacer l'espérance.

Je crois voir l'humble chaumière
Où vécut mes bon ayeux.
Plus loin l'endroit délicieux
Où nous dansions sur la fougère
J'entends encore les airs charmants,
Qui rég'aient nos pas innocens.
La, la, la, &c. &c.

Echos de la rive étrangère
Soyez attentifs à mes chants,
Qu'à mon cœur vos tendres accents
Rendant une terre si chère :
Retenez bien les airs touchants.
Qui charmèrent mes jeunes ans.
La, la, la &c. &c.

La Revolution de Juillet 1830.

(Suite.)

"Je conviens, messieurs, et je pense avec notre honorable collègue "qu'il n'y a de raisonnable que la raison, qu'il n'y a de juste que la justice," et c'est pour cela que dans l'école dont je fais partie, on a cru devoir faire précéder les constitutions simples des droits des hommes et des sociétés, de ces droits dont une nation entière ne pourrait pas priver un seul citoyen.

"Mais en même temps, on a cru qu'au lieu de s'en rapporter, pour l'application

de ces vérités, aux constitutions qui sont des combinaisons secondaires; au lieu de s'en rapporter, dis-je, à un seul individu, fût-ce à Platon, à une société même de philosophes, il valait mieux s'en rapporter à des députés expressément choisis pour faire ce qui deviendrait ensuite la loi des pouvoirs constitués.

"Messieurs, je conviens que notre marche n'a pas été aussi régulière; mais je suis loin de dire que ce qui s'est passé ait été "le produit de la force."

"Après nos glorieuses et fécondes journées de juillet, il ne restait rien debout "que la souveraineté nationale" et le peuple vainqueur; c'est en leur nom que la nation s'arma tout entière, nomma ses officiers, et qu'il fut signifié à la famille royale qu'elle avait cessé de régner, même avant que la déchéance fut régulièrement prononcée. (1)

"C'est en leur nom que les députés résidant à Paris, vu l'urgence des circonstances, crurent devoir se "saisir" pour l'utilité publique, du pouvoir constituant," confirmèrent la déchéance, élevèrent un trône populaire, et qu'ils appelèrent à ce trône, *malgré* ses rapports de parenté avec la famille déchue, et par un sentiment de confiance et d'estime personnelle, celui de nos concitoyens qu'ils avaient déjà nommé lieutenant-général du royaume.

"Peut-être, messieurs, aurait-on dû, à cette époque, convoquer une assemblée *constituante*; j'avourai même que ce fut

(1). "Le gouvernement né de juillet a, pour origine et pour base, la "souveraineté nationale." C'est le peuple, en effet, qui a vaincu Charles X; c'est ce peuple qui l'a détrôné, évincé de son palais, poursuivi à Rambouillet, reconduit hors de France, et embarqué à Cherbourg en lui disant un éternel adieu!..." (3e Lettre d'un magistrat sur la pairie, insérée dans la "Gazette des Tribunaux," octobre 1831.)

là ma première pensée.

"Mais la nécessité de réunir les esprits, une foule de circonstances dont il est plus commode de juger après les événements, les assurances que le peuple vainqueur aurait le droit et le devoir de demander et qu'il reçut franchement; tous ces motifs "nous rallièrent tous autour de l'ordre de choses qui a été adopté."

"Et je dois ajouter que, "de toutes les parties de la France" (personne plus que moi n'a été à portée d'en juger,) il nous arriva des témoignages *les plus unanimes* et les plus satisfaisants "d'adhésion complète" à ce que nous avions fait, au trône que nous avions élevé, et au monarque que nous avions choisi, cette adhésion fut "une véritable sanction de l'opinion de la presque totalité de la France."

C'est en cela que la royauté de Louis-Philippe, quoique non républicaine, est cependant populaire. La couronne ne lui a pas été déferée par l'émigration, ni par le parti prêtre, ni parce qu'on nomme encore quelquefois l'aristocratie; elle lui a été conférée par le peuple, c'est-à-dire par la masse des citoyens. Il chérit son pays, ses droits, ses libertés; il est ennemi des privilèges, ami du droit commun; et c'est ainsi qu'il l'a mérité d'être appelé "Roi-Citoyen." Mais cela ne veut pas dire roi pusillanime, roi faible, roi soliveau; au contraire, cela signifie, à mon sens, roi ferme et roi fort, puisqu'il a pour titre fondamental de ses droits à la couronne, le vœu du pays et le sentiment intime de sa nationalité.

La monarchie constitutionnelle, le gouvernement représentatif;
Avec un roi élu qui ne peut oublier la popularité de son origine;
Deux Chambres législative pour éviter la tyrannie d'une seule;
Un ministère responsable, et par conséquent indépendant;

Une magistrature inamovible, et le jury ;

La presse libre, pour relever les abus, et réclamer les améliorations que la suite des temps et le progrès naturel des idées peuvent comporter ;

Certes, il faut en convenir, dans l'état actuel de nos mœurs, et pour un vaste pays comme la France, un tel gouvernement "vaut mieux que la meilleure des républiques."

(Fin de la seconde partie.)

DUPIN AÎNÉ.

(à Continuer.)



Petite Scène de Famille qui sera Jouée à la prochaine Election.

(La Scène représente une maison, celle du Parlement. Un individu au dehors frappe à une porte. L'individu au dehors c'est M. Barthe qui veut rentrer, l'individu au dedans c'est JEAN BAPTISTE qui ne veut pas lui ouvrir.)

M. Barthe.—He ! ouvrez la porte, l'amj. Il frappe : pan ! pan ! pan !

Jean Baptiste.—Qu'est-ce ?

M. Barthe.—Eh, c'est moi...

Jean Bte.—Eh bien M. moi ! que voulez-vous de moi ?

M. Barthe.—Je ne suis pas M. moi, mais M. J. G. Barthe, rédacteur de l'Aurore, M. P. P. pour le comté d'Yamaska..... Ne me connaissez-vous point maintenant ?

Jean Bte.—M. J. G. Barthe !..... rédacteur de l'Aurore !..... M. P. P. pour le comté d'Yamaka !... Je n'ouvre pas, ça c'est sûr !

M. Barthe.—Mais, ne me connaissez-vous point ? moi ? M. Barthe ? le poète ? Vous badinez !...

Jean Bte.—Vous M. Barthe !... le

poète !... Attendez, ne seriez-vous point par hazard ce Monsieur qui porte un l'orgnon, pour se faire trois yeux comme on à trois ministre et trois protonotaires ?... Qui porte aussi un jabot ?... un habit à colet droit ?...

M. Barthe.—Pourquoi ces questions ?...

Jean Bte.—parceque, Monsieur, si vous n'avez point changé de capot vous n'avez point changé de principes... C'est arrêté, je ne me lève point pour vous ouvrir... .

M. Barthe.—Mais, encore !..

Jean Bte.—(se levant et ouvrant la porte.) vrais ! est-ce vous... équipé de la sorte ? Je ne vous reconnais plus... Vous n'êtes plus le même... Si vous étiez encore de l'étoffe de 1837 et 1838, je vous laisserais entrer volontier... Mais vous êtes si changé ! je ne vous reconnait plus... Bon soir. Monsieur !

M. Barthe.—Mais... Mais...

Jean Bte.—Partez, vous dis-je !... je vous vois maintenant tout au jour quoiqu'il soit nuit... vous êtes presque nu, je ne puis donc me méprendre sur ce que vous êtes... .

M. Barthe.—oubliez-vous mon mâle clairon !

Jean Bte.—Marche, on peut se passer du mâle aussi bien que de la femelle... D'ailleurs, partez... je ne puis rester ici à vous bavasser une heure... Il me faut du repos, et vous venez me troubler !...

M. Barthe.—Arrêter un instant... ne fermez point... Ne savez vous point que je me suis sacrifié à préservation de la morale publique ?

Jean Bte.—Pas de votre morale ici !... Vous m'impatienter... Ho ! Ho ! partez à l'instant si vous ne voulez que je vous ferme la porte au nez.

M. Barthe.—Non, je vous en prie... Tenez, laissez moi rentrer, et je suis le Barthe de 1837 et 1838...

Jean Bte.—Ouf ! j'ai honte pour lui ! M. Barthe, bon voyage, vous ne remettez jamais les pieds ici... (Il ferme la porte.)

M. Barthe *seul*.—Voilà ce que c'est ! ce monde est incompréhensible !... Je me suis égosillé à prêcher la forme et la morale publique et me suis donné des crampes aux doigts à écrire en leur support, et voilà le retour que j'en ai !... Et cela sans mentionner le dîner que j'ai donné à mes constituants tout en disant que c'était eux qui me le baillaient ! Les ingrats, ils me tueront... Non ! ils ne me tueront point ! c'est une folie que de mourir de douleur ! Je vais laisser faire le temps et mon bon cœur. Je me vengerai de cette ingratitude en grand homme... je m'en vengerai en chrétien, selon l'évangile... je m'en vengerai en leur continuant mes services... c'est-à-dire... oui, je les continuerai tant que le Patirache persistera dans ses bonnes dispositions à mon égard !... (exit.)



Le Charivari Gouverneur

PRO TEMPORE !

(Fin.)

A l'heure indiquée les portes s'ouvrent, une foule se précipite dans la chambre et me trouve dans un siège séant, comme un roi. Je vous certifie sur mon honneur que jamais je ne me sentis dans plus mauvais trou ! A voir les mines de mes visiteurs, j'en aurais crevé de rire si la peur de faire tomber le placard sur ma joue gauche ne m'eût retenu. Tantôt je me pensais Cardinal, tantôt Ministre et tantôt bien fou. Je commençais à oublier ma situation, je déroulais un papier pour saisir la physionomie des divers solliciteurs, lorsque mon grand ministre, derrière moi, me fit souvenir que je représentais Sir Charles, ni plus, ni moins.—Après avoir rendu les saluts que l'on me prodiguait à l'envie et avec une largesse inouïe, je pris l'air de l'homme d'affaires. Aussitôt en œuvre, voici qu'un personnage s'approche de moi comme un chien qui rampe aux pieds de son maître qui l'a fouetté. Je le désigne comme No. 1 ; car j'en ai beaucoup observé de sa trempe et le rapport que je donne de leurs démarches respectives vous laisserons pénétrer dans les secrets du cœur humain et de la politique.

No 1. (hésitant).—Je...e viens....., hem ! votre Excellence, vous... vous demander u...une place, si...c....c'est p..possible !

Moi. (je dis moi, car je n'ai pas assez de front pour dire Son Excellence, comme Johnny Mac, par exemple qui, quand il parle d'une nomination, dit : *Nous* avons appointé !) —Eh bien ! Monsieur, quelle place vous faudrait-il ?

No 1.—Hem... votre Excellence sait sans doute...hem ! celle qu—qui me con—convierait le plus... hem... voici m—mes recommandations !

Moi.—C'est bien ; je les mets de côté pour les considérer. Soyez certain que je ne vous oublierai point.

No 1. se retire et No 2. se présente, souriant.—Votre Excellence, a, me dit-on, une charge à faire remplir ; et, on ajoute, quelle est en peine sur celui qu'elle devra nommer pour s'en acquitter ; et comme je veux mettre la main à l'œuvre afin de rendre les choses paisibles, je veux vous tirer d'embarras. Je m'offre volontiers à prendre sur moi la responsabilité des devoirs de cette place.

LE CHARIVARI CANADIEN.

Moi.—Merci de vos désirs de m'aider à rétablir le bonheur et la paix. Je verrai qu'elle est cette place et vous la laisserai avoir dès que j'aurai fait des recherches (à part) voici un gas qui pense me rendre service en acceptant cette place... l'impudent !

No 3.—Vous avez une place maintenant vacante qui ferait mon affaire admirablement bien. Je suis persuadé que j'ai toutes les qualités que demande l'exécution de ses fonctions. Je vous aurais bien produit une foule de crédits, mais, voyez-vous, je n'aime pas l'homme auquel il faut des liasses de recommandations.

Moi.—Quelle est cette place, s'il vous plaît ?

No 3. Qu'importe pour le moment ; je vous dis ceci seulement pour prendre de l'avant sur ceux qui vous assiègent journellement.

Moi, à part.—Le polisson, qui me fournirait des volumes de recommandations s'il pouvait se les procurer !... Puis, il veut avoir priorité de privilège sur toutes les places !... le salop !

No 4.—Votre Excellence, je m'approche de vous, non pour faire dommage à mon voisin, mais pour vous faire connaître l'incapacité de tel officier public. Je déteste le métier de délateur, mais le bien du pays me force à jouer ce rôle si dégoûtant. Je n'ai pas de preuves bien positives ; je ne viens que pour mettre votre Excellence sur ses gardes, et si toutefois elle s'apercevait de quelque faute chez cet officier, je m'offrirais à sa place, s'il était renvoyé.

Moi.—Je recevrai toujours des plaintes avec joie ; tout bon citoyen doit voir à ce que les serviteurs publics soient exacts dans leur conduite. Je vous remercie donc de votre trouble et ne vous oublierai point.

No 5.—Mon gouverneur, pardonnez-moi si je vous obsède, mais j'ai une femme et dix enfants sur les bras, dont quatre à la mamelle, et il faut bien que je les nourrisse et les habille. J'ai donc recours à vous pour m'aider, une place quelconque me serait acceptable.

Moi.—Je vous plains fort Monsieur, et je devrais m'efforcer à assister ceux qui contribuent si bien à l'accroissement de la nation. Revenez dans quelque jours et vous vous retirerez satisfait (à part) Si le menteur est marié, c'est un miracle !

No 6.—Votre excellente excellence, c'est à vos pieds.....

Ici la porte s'ouvre et Sir Charles, le véritable Sir Charles, *in propria persona* se montre la tête. Mon mentor me saisit sous les bras et nous voilà dans la cheminée et, quelques secondes après, dans mon bureau, rue des Commissaires.

Une fois revenu de ma surprise, mon guide me fit la morale suivante :

—Vous avez vu ce que c'était que d'être gouverneur. Ce pauvre Sir Charles est à plaindre ; tous les matins c'est la même chanson que vous avez entonnée. Il est forcé de recevoir un être qui n'ose lever les yeux sur son semblable, tant il est avili ; un fanfaron qui croit lui faire une faveur en acceptant une situation ; un misérable qui n'a pas six amis au monde qui le respectent, et qui se repose sur l'éloge qu'il fait de lui-même ; un infâme calomniateur qui mine adroitement le caractère de son prochain ; un imposteur fiéfé, qui veut être payé parcequ'il élève une famille à son image, dans l'oisiveté ; et enfin, un lècheur qui lui baissait son mal même pour obtenir une place de quelques louis ; tels sont ceux qui lui rendent visite. Pas un seul vrai ami au nombre des centaines

qui se représentent comme capables de mourir pour lui... O, quel triste métier que celui de gouverneur ! Et qu'il doit détester l'espèce humaine, lui que l'homme honnête approche rarement tant il craint d'être mis au nombre des gueux et des voleurs de deniers publics. Je suis certain que Sir Charles envie votre fauteuil, M. le Charivari. Mais le temps se passe et je flâne... adieu !

Et mon mystérieux guide disparut, me laissant plongé dans une profonde méditation sur ce qu'il venait de me dire, tant c'était vrai et raisonnable... Ah ! j'ai fini d'être gouverneur !

A. MOI ! A. MOI !

Bon Dieu ! on me tue ! ma vie est en danger ! Oui, bon lecteur, si je me tiens point sur mes gardes on me donnera ma feuille de route pour le royaume de Pluton. Cette feuille de route doit être faite par devant notaire, à ce qu'on me dit ; on veut donc m'envoyer en forme ? c'est toujours consolant, car je n'aimerais point à flaner sur les bords du Styx pendant que Caron examinerait mes papiers. Tout en étant consolant c'est pas mal embêtant ; je pouvais fort bien me dispenser d'une feuille de route, quelconque. Cependant si par malheur on appelait le Dr. qui Guéri-n pour me soigner je serais foutu, foutu comme la poule à Simon ; et puis, pour compléter l'affaire, le notaire Spérenard, pour faire mon testament ! Bon Dieu, ils me tueront, ces gens-là, je vais leur faire donner caution. Pensez donc, moi qui veut spéculer sur ma vie en l'assurant, on ne voudra jamais l'assurer tant que ces hommes seront libres. Si cela continue, je vais faire importer une garde Suisse, proclamer la loi martiale dans mon bureau faire des barricades et avoir un pont-levi à mon second escalier ; car ils doivent m'attaquer. Qu'ils viennent donc seulement ! ils se feront presser de près, et en recevront sur la forme ; je mettrai mes bourgeois à leur trousses avec des piques-a (pica) et des points. Ils auront de dures épreuves, qu'ils prennent garde.

Levée du Charivari !

Montréal, 16 Juillet, 1844.

MM. Spénardesse et Guéri-rien, le premier notaire, le second médecin équestre, firent visite au Charivari et lui représentèrent qu'ils trouvaient fort mal d'être faits les sujets de ridicule. M. le Charivari leur a répondu que chaque citoyen doit contribuer au bien-être général, et que la meilleure manière pour eux de rendre service à leurs semblables, était de se résigner à faire rire. Là-dessus, les visiteurs se retirèrent peu satisfaits d'être obligés à tel service ; ce qui fit penser à M. le Charivari que ces Messieurs connaissent fort peu les fins de la Providence qui veut que rien ne soit fait en vain.

On fait des démarches afin de me faire arrêter, si elles continuent j'en exposerai les auteurs sans miséricorde.

Je remets à mon prochain la formation de la bibliothèque que j'annonçais pour le présent numéro.

“Un disciple de Comus” à Mardi.

Correspondance du Charivari.

L'Escamotage du Gouvernement Responsable.

Chacun prétend que son Excellence veut nous escamoter le Gouvernement Responsable ; or, je vous demande quel peut être cette espèce d'escamotage, et de quelle manière peut-il être opéré, sous les yeux éclairés de plusieurs milliers d'hommes, avides de sa conservation ! Le Gouvernement Responsable aurait bien alors le droit de crier à qui voudrait le toucher, NOLI ME TANGERE. Le Gouvernement responsable c'est cette TENA INCOGNITA où bien des personnes trébuchent, lorsqu'elles veulent s'y aventurer ; pourtant rien n'est plus simple, et ce n'est qu'aux esprits retrécis qu'il paraît compliqué et même inapplicable.

BARTHE SUR LA RESPONSABILITÉ GOUVERNEMENTALE.

Ceux qui veulent assimiler le Gouvernement Responsable à un *humburg* radotent, et il faut toujours pardonner à ceux qui ne savent ce qu'ils disent. Mr. Barthe a bien voulu une fois nous définir tant soit peu le Gouvernement Responsable ; eh bien, ce bon Poète a échoué, comme il échoue toujours lorsqu'il s'agit de juger d'une chose quelconque. Ces champs de l'imagination forment son domaine, mais la sagacité, le jugement, il les renie ; et peut-être est-ce malgré lui.

LE REVEREND EGERTON RYERSON.

Dernièrement nous avons vu que dans l'arène politique s'est élancé le Rév. très Révérend Mr. Egerton Ryerson, le champion méconnu par tous les partis et honni par tous les autres Révérends, très Révérends ses confrères.

Le Révérend, très Révérend docteur demande à grands cris la permission de défendre le Gouvernement de cette Colonie “contre les attaques” de ses conseillers—or, qui jamais a vu, ou entendu dire, que Son Excellence “fut attaquée” par ses ministres ! Quoique Son Excellence ait une plaie à la joue gauche, toutefois, il est bien reconnu que ce n'est pas une morsure de ses ministres. Le révérend, très révérend, Egerton Ryerson, nouveau chevalier errant en politique, a pris pour sa Dame, Son Excellence et il s'en va chevauchant, la visière baissée se heurter contre le premier moulin qu'il rencontre. Quelquefois il s'affuble du manteau de Rhéteur, et s'armant du fouet de la satire, il veut trainer au pilori de l'opinion publique les ci-devant ministres, les y attacher et là les y fouetter à son aise.

C'est malheureux que le révérend, très révérend docteur ne réussisse pas.

Le Rév. très Rév. ferait bien mieux de s'amuser à brailler sur le texte de la Bible.

UN PETIT MOT SUR MR. D. B. VIGER.

On dit que Mr. D. B. Viger pense faire pour le mieux ; que ce sont ses motifs qui doivent lui donner l'absolution. C'est comme cet homme qui ne pouvant nourrir sa femme, la battait lorsqu'elle criait la faim ; cet homme sans doute pensait bien faire. Souvent un homme s'imagine bien faire, quand le bon sens suffit pour lui démontrer qu'il fait mal.

COMUS LUI-MEME.

Montréal, 18 Juillet, 1844.



M. Viger et ses Oreilles.

M. Viger a des oreilles si je ne me trompe, il s'en sert donc à plaisir, mais jamais lorsqu'on veut lui faire entendre?... raison; il est affreusement d'entendement quand on en vient sur ce chapitre, et vous savez qu'il n'y a pas de plus sourds que ceux qui ne veulent point écouter. Cependant M. Viger écoute: qu'il fasse l'oreille sourde tant qu'il lui plaira il entendra les murmures du peuple qui ne le voit pas d'un bon œil. Il entend à travers les branches ou plutôt à travers les bûches; car ce sont ses amis qui lui rapportent tout ce qui se passe. L'autre jour M. Viger n'entendait plus ainsi entendre les choses, il voulut mettre ses oreilles de faction, ou plutôt sur l'espionnage. On m'assure qu'il les aurait bien envoyées seules dans son comté vu qu'il se les fait tant tirer par le bon temps qui court, mais qu'il ne pût se résoudre à faire divorce avec elles; en effet, la séparation aurait été douloureuse. Quoiqu'il en soit, M. Viger partit avec ses oreilles. Arrivé dans son comté, il se les appliqua à toutes les portes afin de saisir ce qu'on disait au de dans des maisons. Ici une voix de femme s'élevait et prononçait ces paroles; Bouffre d'enfant, vas-tu laisser c'te crasse ministérielle tranquille!

Eh! mouman, j'apprends la forme! — La forme, mon timbré, tiens j'va t'claquer en forme, moué! — Tenez, donc, vot' cré crise Sinistérielle! — Veux-tu, mon boingre! déchirer ça quand La Gritte en a besoin pour des papillottes! — Là un enfant portait atteinte au cœur du vénérable écouteur par ces mots: "Poupa, quand c'qu'é l'élection? — Et qu'est-ce qui t'fait d'mander ça? — Ben, vois-tu, j'voudré voir M. Viger: — Pourquoi l'voir, p'tit gas? — Pa'ccque on m'dit qu'il envoie les parsonnes en parlement, ça fait qu'il f'rait parler Pierriche qui bégaye: — T'es fou, tais-toi donc! — Est-c'qu'il l'enverrait pas? — il a ben envoyé M. Barthe; Pierriche f'rait ben l'affaire comme lui!" Ailleurs c'était un père qui appelait un de ses enfants pour lui donner une feuille de La Crise pour allumer sa pipe, ou une mère qui enseignait sa fille à faire des veilleuses économiques avec les page de ce pamphlet. De temps en temps les oreilles du patriarche s'arrêtaient à des trous de

serrures qui lui communiquaient des compliments plus ou moins flatteurs. Il se retira enfin, persuadé qu'on l'avait trompé si ses oreilles ne l'induisaient point en erreur! il prit le parti le plus consolant, et décida qu'il avait mal entendu! Toutefois, lorsqu'il doute du mérite de ses oreilles, il se console en disant avec un gros soupir: "Eh bien! je n'ai pas écrit mon pamphlet en vain. Les bonnes femmes de Jean Baptiste savent en tirer profit; tant mieux, tant mieux, c'est autant de fait pour mon pays!" Voilà de la philosophie toute pure, et de quoi nous convaincre que jamais rien ne fut fait en vain.

Les Orangistes et Son Excellence.

Il s'est passé une jolie affaire, mardi dernier, dans le Griffintown! Oui, j'en félicite ces libérales gens, les Orangistes, et ce bon gouverneur, Sir Charles! Vraiment, c'est une fameuse plume dans leurs bonnets! Sachez que les Orangistes crurent se divertir à leur aise au sein du Griffintown, la résidence des Irlandais catholiques, dans la fondation d'une Eglise. Ils avaient été sur le chemin tout le jour précédent en frais de se munir de fleurs jaunes, emblèmes de l'Orangisme, pauvres fanastiques! en cueillant ces fleurs ils ne s'apercevaient point qu'ils semaient une graine dont ils moissonneraient les fruits le lendemain! jamais on ne vit production plus prompte! Eh bien! le mardi en question on voyait un beau pavillon jaune qui flottait sur les fondations et les Irlandais qui ne le regardaient point du meilleur œil du monde. Le rassemblement des fidèles Orangistes s'effectua, les braves commères qui aiment le jaune y jouissaient de cette joie que gouttent les âmes pieuses et chrétiennes en de pareilles occasions; on ne pensait que de la bienveillance avec laquelle Dieu verrait leur œuvre de dévotion; lorsque tout à coup ces enragés de catholiques viennent les mettre à leur corps-défendant! Plus de pensées du ciel, mais des idées de déguerpir à qui mieux mieux: le sauve-qui peut devint général. Les Orangistes dans leur faiblesse humaine abandonnèrent leur future maison de Dieu pour voir à leur propre sûreté... ils auraient dû mourir martyres; puisqu'ils avaient tant fait que d'aborder leur étendard pourquoi ne le défendirent-ils point? Je répondrais promptement à cette question, mais je n'aime point à appeler les gens des lâches: je n'use point de ces personnalités.

Les catholiques demeurèrent maîtres de l'Eglise, qu'ils laissèrent aussitôt: ils ont une Eglise, et une bonne, qu'avaient-ils besoin d'un temples Orangistes? outre le peu de dévouement que témoignèrent les jaunâtre envers leurs église, ils se rendirent coupable d'une autre faute toute aussi grande que celle-là: ils abandonnèrent les dames à leur sort! Là,

n'est-ce point un manque de galanterie atroce? Quelle est celle qui s'unirait à un Orangiste à présent. Ces dames furent donc laissées à prendre leur parti; elles se retirèrent sur un échafaudage qui ne put résister sous leur poids et s'écrasa. En conséquence de cette échafourée et deux de ces dames eurent malheureusement la jambe cassée... On dit qu'elles doivent obtenir une pension du gouvernement;

Mais le plus drôle et le plus surprenant de cette affaire est que Sir Charles était de la partie. Il est vrai qu'il ne se battait point; il était en route pour assister à la cérémonie, et craignant d'avoir l'avantage d'un autre placard sur le visage, que lui aurait donné quelque caillou lancé par une main Irlandaise mit ses cheveux au grand train tant il avait hâte de se trouver hors du bruit. Les amis de son Excellence prétendent qu'il passa outre parcequ'il vit des emblèmes de l'Orangisme. Je suis bien fâché de soutenir le contraire, mais je parierai qu'il se serait arrêté s'il n'y avait pas eu de trouble.

A présent l'on dira que Sir Charles n'est pas du côté des Orangistes! j'aurai beaucoup à dire sur ceci car on ne doit pas passer une pareille besogne sans tâcher ceux qui y prirent part.

On dit qu'il est tout naturel que l'Aurore fasse tant de tappage à propos des cheveux-blancs de M. Viger, quand on considère que *Des-Rasoirs* n'ont à faire qu'à la tête:

TROUVE.

DANS cette ville, un volume des ŒUVRES TRAGIQUES de VOLTAIRE. Celui à qui il appartient et qui voudra en faire la réclamation devra en donner la description du volume en s'adressant au Bureau de ce journal.

16 Juillet 1844

CHAPELEAU ET LAMOTHE. RELIEURS.

RUE STE. THERESE, vis-a-vis les imprimeries de MM. J. Starke et Cie. et du Canada Gazette.

Montreal, 10 Mai, 1844.

CONDITIONS DU CHARIVARI CANADIEN.

Ce Journal se publie deux fois par semaine, le Mardi et Vendredi matin, à raison de deux sous la feuille, ou 15 sous par mois pour la ville, et 2s 6d pour quatre mois pour la campagne, payables d'avance.

Imprimé et publié par A. FORTIER, Rue des Commissaires, No. 33 près du Marché Neuf.